SOLIDARITÉS NOUVELLES LOGEMENT

PROLOGUES

© photo de Benoît Soualle

# DEVENEZ INVESTISSEUR SOLIDAIRE

## ET CONTRIBUEZ À BÂTIR DES VILLES PLUS JUSTES, DURABLES ET INCLUSIVES

En investissant votre épargne dans la foncière de Solidarités Nouvelles pour le Logement, vous prenez part à un mouvement citoyen qui acquiert et transforme des passoires thermiques en logements solidaires de qualité, les gère et accompagne des familles vulnérables pour une insertion réussie.

| +30 | 1 350 | 1 297 | 645 |
|---|---|---|---|
| années d'expérience | bénévoles engagés | logements solidaires | citoyens investisseurs |

**www.investirsolidaire.fr**

Communication à caractère promotionnel.

# 4 RAISONS D'INVESTIR

- **Financer une solution concrète face au mal-logement :** J'investis mon épargne dans l'immobilier solidaire porté par **S**olidarités **N**ouvelles pour le **L**ogement (SNL) et ses 1 350 bénévoles. Mon investissement permet de financer des logements de qualité pour des personnes en grande précarité.

- **Contribuer à rendre des villes plus justes, durables et inclusives :** J'investis dans des projets de logements implantés au cœur de plus de 150 communes franciliennes, au sein de copropriétés ou de petits collectifs. Les locataires bénéficient d'un accompagnement sur mesure avec des travailleurs sociaux et des bénévoles qui créent du lien avec les habitants et les acteurs du territoire.

- **Choisir une foncière solidaire robuste :** J'investis dans une foncière forte de plus de 30 ans d'expérience, qui mobilise 1 297 logements bien localisés, et bénéficie du soutien de l'État, des collectivités territoriales ainsi que d'investisseurs institutionnels et citoyens pour son fort impact social et environnemental.

- **Bénéficier d'un levier fiscal conséquent :** Depuis 2026, la durée de détention de l'investissement est réduite à 5 ans (contre 7 auparavant) pour avoir droit à une réduction d'impôt de 25 % sur le montant investi. Ceci équivaut à un rendement interne de 5 % par an.*

## IMPACT SOCIAL

**3 255** personnes en situation de grande précarité **logées et accompagnées** par les bénévoles du mouvement SNL.

**85%** n'avaient **pas de logement personnel** avant de rejoindre SNL (situation de rue, hôtel, hébergement d'urgence, etc.)

**96%** des locataires **ont accédé à un logement pérenne** à l'issue de leur parcours chez SNL.

**3,4** **années en moyenne** sont nécessaires pour que les locataires soient prêts au relogement puis relogés.

## IMPACT ENVIRONNEMENTAL

**96%** du parc de logements de la foncière est **issu du recyclage urbain**.

**90%** des logements acquis étaient des passoires thermiques et ont été rénovés pour être **confortables et économes en énergie.**

**+3** **classes énergétiques** DPE gagnées en moyenne.

**70 tonnes** **de $CO_2$,** évitées par logement grâce à la réhabilitation plutôt qu'à la construction neuve.

# COMMENT **ÇA MARCHE ?**

**25%**
**DE RÉDUCTION D'IMPÔTS***

1 **Je choisis un montant à investir** et le nombre de parts sociales correspondant (Valeur d'une part sociale au 25/06/26 : 202 €).
*Zéro frais d'entrée, zéro frais de sortie, zéro frais de gestion.*

2 **Je bénéficie d'une réduction d'impôt sur le revenu de 25%*** du montant de mon investissement, correspondant à un rendement interne de 5% par an pour une durée de détention limitée à 5 ans.

***Exemple :*** *J'investis 5 000€ cette année. Je peux bénéficier l'année suivante d'une réduction d'impôt sur le revenu de 25%, soit 1 250€.*

3 **Après 5 ans, j'ai 3 options** :

- **Je conserve mes parts sociales.**
- **Je fais un don** à une association Solidarités Nouvelles pour le Logement (avec une réduction d'impôt sur le revenu de 75% jusqu'à 2 000 euros, puis 66% au-delà).
- **Je demande le remboursement** de mes parts que je peux aussi réinvestir l'année suivante.

*Sous réserve du respect des conditions prévues par l'article 199 terdecies-0 AB du Code général des impôts et du régime fiscal en vigueur. Le montant des versements ouvrant droit à la réduction d'impôt est plafonné à 50 000€/an pour une personne célibataire, veuve ou divorcée et 100 000€/an pour un couple marié ou pacsé soumis à imposition commune ; l'excédent est reportable sur les 4 années suivantes dans les mêmes limites.

POUR INVESTIR, RENDEZ-VOUS SUR
**WWW.INVESTIRSOLIDAIRE.FR**

## UN PROJET RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

SNL-Prologues est agréé **Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale** (ESUS). Ce statut reconnaît la finalité sociale du mouvement Solidarités Nouvelles pour le Logement et permet à sa foncière d'accéder à des financements solidaires.

Par son action concrète au service des plus précaires, SNL a obtenu en 2020 des pouvoirs publics, le mandat de **Service d'Intérêt Économique Général (SIEG) - *Foncière solidaire.*** En compensation, de cette mission d'intérêt général et d'un cadre d'impact robuste et vérifié, l'État octroie un avantage fiscal de 25% aux particuliers qui investissent dans la foncière solidaire SNL pour une durée de détention minimale de 5 ans.

## UN INVESTISSEMENT FIABLE ET TRANSPARENT

SNL-Prologues bénéficie du **Label Finansol*** créé en 1997. Il atteste que les fonds collectés par SNL servent réellement au financement d'activités à forte utilité sociale et environnementale et que les particuliers ont accès à une information fiable sur les produits labellisés et les activités soutenues. Un contrôle est effectué chaque année.

**Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne solidaire SNL-Prologues. Le capital investi n'est cependant pas garanti. Pour en savoir plus, : finance-faire.org*

## UNE FONCIÈRE SOLIDAIRE RÉCOMPENSÉE PAR ESS FRANCE

En 2024, ESS France a attribué à SNL-Prologues le **Prix de l'Utilité sociale** pour apporter des solutions concrètes et innovantes au mal-logement.

Ne pas jeter sur la voie publique - Août 2026

# REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ D'INVESTISSEURS SOLIDAIRES

SOLIDARITÉS NOUVELLES LOGEMENT PROLOGUES

## CONTACTEZ-NOUS

investirsolidaire@solidarites-nouvelles-logement.org
01 42 41 22 99

Union d'Économie Sociale sous forme de SA à capital variable - Siret 402 987 622 000 55 - R.C.S. PARIS B 402 987 622 3 rue Louise Thuliez - 75019 Paris - **www.investirsolidaire.fr**